



## AVIS PUBLIC AUX CITOYENS DE LA VILLE DE COATICOOK

---

### DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE

---

**AVIS PUBLIC** est donné par la greffière de la Ville de Coaticook que le conseil municipal, lors de son assemblée ordinaire du 13 janvier 2025 qui se tiendra à 19 h 30 à l'hôtel de ville de Coaticook, étudiera la demande de dérogation mineure au règlement de zonage de la Ville de Coaticook et ses amendements, relative à l'immeuble suivant :

- Propriété située au 45, rue Cleveland, le lot 3 311 748, du cadastre du Québec, circonscription foncière de Coaticook

La dérogation mineure vise à permettre une hauteur minimale de 7,23 mètres au lieu de 10 mètres et de permettre que le bâtiment reste à un étage au lieu de deux étages tel qu'exigé pour la zone RD-314.

Toute personne intéressée peut se faire entendre par le conseil municipal relativement aux demandes en se présentant aux dates, endroits et heures fixés pour l'assemblée du conseil.

Donné à Coaticook, ce 11 décembre 2024.

La greffière,

Geneviève Dupras

## CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussignée, Geneviève Dupras, greffière de la Ville de Coaticook, certifie que j'ai affiché une copie de l'avis public ci-contre près de la porte principale de l'hôtel de ville le 11 décembre 2024 en conformité à l'article 345 de la *Loi sur les cités et villes* et que cet avis a été publié sur le site internet de la Ville de Coaticook du 11 décembre 2024.

Donné à Coaticook, ce 11 décembre 2024.

La greffière,



Geneviève Dupras